Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202956-20260409-2026_12-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE DE
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Saint Gilles Vieux Marché
Village Fleuri

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres votants : 10
Date de convocation : 25/03/2026
Date d'affichage : 25/03/2026

N° 2026-12

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le neuf avril, légalement convoqué, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de M. Laurent BERTHO, Maire.

Présents : M BERTHO Laurent, M. JAGLIN Jean-Pierre, Mme DE VILLARTAY Sabine, M LE DUAULT Patrick, Mme MACÉ Marie-France, Mme LE GOFF Françoise, M. LE FLOCH Thierry, M. JAGLIN Cyrille, Mme ROBINEAU Lucie, M. LABBÉ Marc-Antoine

Absent : Mme LE GAC Michelle
Secrétaire : M. LE FLOCH Thierry

2026-12 VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- Comité des Fêtes de St-Gilles-Vieux-Marché	100,00 €
- Centre Eugène Marquis de Rennes	100,00 €
- Association des Paralysés Saint-Brieuc	25,00 €
- ADAPEI Papillons Blancs Saint-Brieuc	25,00 €
- Association La Pierre Le Bigot (Mucoviscidose) Callac	100,00 €
- Restaurant du Coeur Saint-Brieuc	100,00 €
- Association Rayon de Soleil Mûr de Bretagne	200,00 €
- Association Française contre les Myopathies Trégueux	30,00 €
- Association Yaouank Korrigan	100,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Thierry LE FLOCH

Le Maire,
Laurent BERTHO